



European Trade Union Confederation (ETUC)
Confédération européenne des syndicats (CES)



ITUC CSI IGB

Bruxelles, le 20 Novembre 2008

TJ/lw

Monsieur Louis Michel
Commissaire européen en charge du développement et de l'aide humanitaire
Commission européenne
B-1049 Bruxelles

Par e-mail: Louis.Michel@ec.europa.eu

cc: Mme Benita Ferrero-Waldner, Commissaire, DG-Relations extérieures, benita.ferrero-waldner@ec.europa.eu

Mauritanie

Monsieur le Commissaire,

La Confédération syndicale internationale – CSI -, de concert avec la Confédération européenne des Syndicats - CES - et la CSI Afrique ont suivi avec beaucoup d'inquiétude le coup d'Etat qui s'est produit en Mauritanie le 6 août dernier et l'absence de rétablissement de l'ordre démocratique depuis cette date. A plusieurs reprises, nous avons d'ailleurs exprimé notre solidarité avec le peuple mauritanien et les organisations syndicales, dont l'UMT, la CLTM et la CGTM.

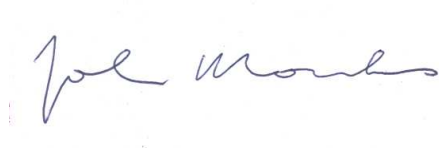
Le mouvement syndical international, en particulier africain et européen, regrette que l'ordre démocratique n'ait pas été rétabli malgré les nombreux appels de la communauté internationale, dont l'Union africaine et l'Union européenne et la suspension de l'aide de que cette dernière a décidé à l'encontre de la Mauritanie. Nous regrettons par ailleurs que les consultations ouvertes avec la Junte au pouvoir en vertu notamment de l'Article 96 de l'Accord de Cotonou n'aient pas permis à un retour à l'Etat de droit. La junte au pouvoir avait la possibilité de donner des signaux positifs permettant de sortir le pays de cette crise constitutionnelle mais la situation actuelle se caractérise malheureusement par l'absence d'avancées. Plusieurs violations des droits humains et syndicaux ont d'ailleurs été enregistrées. Le 7 octobre 2008, Journée mondiale d'action pour le travail décent, la manifestation convoquée par les organisations syndicales a été déclarée illégale et les manifestants, dont les principaux leaders de ces organisations ont été roués de coups. Il y a eu aussi des détentions arbitraires et un nombre important de blessés. Le siège de la CLTM a été saccagé par des individus non identifiés et d'importants documents ainsi que des

ordinateurs ont été emportés. Le 19 octobre, à Nouadhibou, de nouvelles exactions ont eu lieu qui ont inclu des détentions arbitraires et des blessés dont des dirigeants syndicaux.

Ce 20 novembre correspond à la date définie pour l'expiration de l'ultimatum lancé aux militaires au pouvoir dans ce pays. Aussi, nous nous joignons à l'appel lancé par les organisations syndicales mauritaniennes pour que soient appliquées des sanctions contre le régime en place en Mauritanie jusqu'au rétablissement le plus rapidement possible de la démocratie. Ces sanctions doivent couvrir l'ensemble de l'aide et des prêts de l'UE, y compris dans des secteurs clé caractérisant le commerce avec ce pays. Le cas échéant, toute aide contribuerait au maintien de la junte au pouvoir.

Le mouvement syndical international fait un appel pressant pour que la réunion de haut niveau qui se tiendra demain 21 novembre à Addis Abeba entre l'UE et l'UA mette en avant le besoin de cohérence des politiques sur le plan bilatéral et multilatéral. Il est essentiel que la solution doit aussi conduire à ce que l'aide bilatérale des pays de l'Union européenne à la Mauritanie soit suspendue et que cette mesure s'étende aux institutions multilatérales (Banque mondiale, Banque africaine de développement, notamment).

Certains de l'attention portée à la présente lettre, veuillez recevoir l'expression de nos salutations les plus distinguées.



John Monks
General Secretary ETUC



Guy Ryder
General Secretary ITUC